



ARCHIVES DAVID MARCHON

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Les lézards en conférence et sur pattes

Dans le cadre de l'expo prolongée «Opération lézards», le biologiste Jean-Claude Monney fera une conférence sur «Les lézards de Suisse et du canton de Neuchâtel», et présentera des lézards vivants, demain à 20h au Musée d'histoire naturelle. L'entrée est libre. /réd.

## LA CHAUX-DE-FONDS

# Grand départ en camp après trois ans de pause

Départ groupé hier pour les élèves du centre scolaire secondaire de Crêtets-Bellevue. Plus de 400 sont partis pour une semaine, la plupart en car depuis la place des Forains. Moment symbolique qui marque le retour des camps scolaires.

ROBERT NUSSBAUM

«A cause de ma fille qui ne voulait surtout pas être en retard, j'étais sur la place des Forains à sept heures moins le quart» Hier matin, le conseiller communal en charge de l'Instruction publique Didier Berberat, accessoirement papa, se réjouissait avec tout le staff de l'école publique de la réintroduction des camps d'une semaine, en particulier de ski. Pour cause de disette financière, ils avaient été remplacés depuis 2005 par des activités dites «hors cadre» plus ramassées.

Sur la place, les ados partant en camps «blancs» étaient 350 environ. Destination le Valais pour Chandolin, Vichères, Vercorin, les Collons, Arolla ou Vaud pour le chalet de la Ville à Arveys. Cent vingt autres élèves partaient eux en ordre plus dispersé pour un camp sportif à Tenero ou de plein air à Locarno, dans les Cévennes pour de la marche et de la spéléo, et enfin à Colmar pour un séjour culturel. Pour le ski, après trois ans de pause, ça n'a pas été tout simple de réserver.

Les 440 élèves concernés sont tous de Crêtets-Bellevue. Cette «grande transhumance» est la nouveauté de ce retour des camps. «Faire partir tout un centre crée moins de perturba-



PLACE DES FORAINS Trois cent cinquante élèves de 7e, 8e et 9e années du centre scolaire secondaire de Crêtets-Bellevue sont partis hier matin en camp. Retour vendredi devant Polyexpo. (CHRISTIAN GALLEY)

«Aucun enfant ne doit manquer le camp pour des raisons financières»

Eric Develey

tions», explique le directeur général Laurent Feuz. Tout un centre, moins les 6e qui restent et pour qui on a pu remplacer la quasi-totalité des leçons. Parce qu'il faut dire que tous les profs du centre ou presque (49, plus 20 adultes externes) sont du voyage. En 2010, ce sera au tour des Forges et en 2011 du centre Numa-Droz. «Tout le monde aura un camp», résume le conseiller communal.

Au-delà du sport, les objectifs de ces camps sont socio-éduca-

tifs. «Pour les élèves, c'est une expérience, la découverte d'un nouvel environnement, le moyen d'apprendre la vie en commun, le respect, la solidarité, la citoyenneté» lance Laurent Feuz. Seuls 14 élèves ont renoncé au voyage, et pas pour des questions religieuses ou financières.

«Aucun enfant ne doit manquer le camp pour des raisons financières», est venu en effet dire Eric Develey, porte-parole des clubs-services qui depuis

deux ans donnent avant Noël un coup de pouce pour relancer ces camps à l'enseigne de Solidarité sapin. Le camp coûte 360 francs en moyenne par enfant. Selon le revenu et le nombre d'enfants, la subvention de la Ville permet d'atteindre le plancher de 75 francs à payer pour les parents les plus démunis. L'action a permis d'intervenir pour 142 élèves et de surbaisser le plancher à 30 francs minimum, «moins cher que si l'enfant restait à la maison».

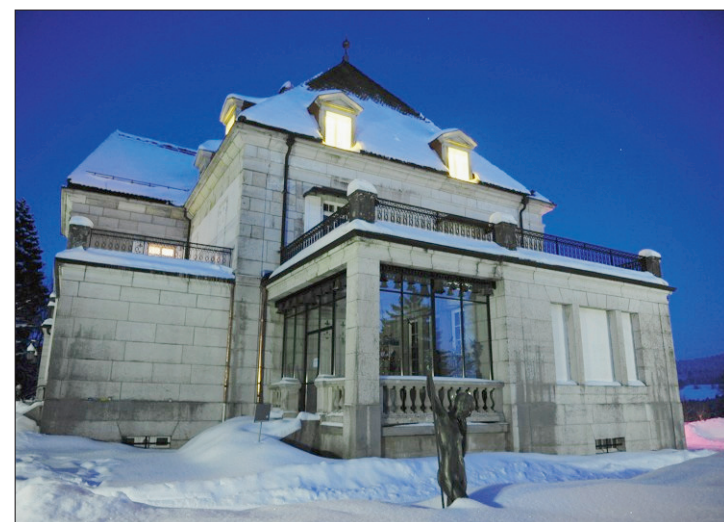
A La Ville, les camps coûtent 200 000 francs y compris pour les 5e années de l'école primaire dont certains sont déjà partis. Solidarité sapin a versé 22 000 francs cette année. Il reste un matelas pour 2010. Crise ou pas, les camps continueront. /RON

## Une thune pour entrer à Polyexpo pour le Marché de l'Avent

Le prix d'entrée du futur Marché de l'Avent, à La Chaux-de-Fonds, sera de 5 fr. et non 6 fr., comme écrit hier. Par ailleurs, Daniel Vogel est administrateur d'Arc Management SA et non président. /réd

## CHÂTEAU DES MONTS

### Quatre ans ferme pour les casseurs



CHÂTEAU DES MONTS Restés à Belgrade, les auteurs du casse ont été condamnés par défaut à quatre ans de prison ferme. (RICHARD LEUENBERGER)

Comme on le supposait, les prévenus étaient absents, hier, au Tribunal correctionnel du Locle où était jugé le dernier acte de l'affaire du cambriolage du Château des Monts. Comme à l'audience préliminaire, le banc des accusés est resté vide, les deux prévenus ayant préféré rester à Belgrade, dans leur pays d'origine. C'est d'ailleurs dans la capitale serbe qu'ils ont été interrogés par des policiers neuchâtelois lors de la commission rogatoire. «Ils ont contesté les faits, indiquant qu'ils ne connaissaient pas Le Locle...», a raconté le président du tribunal Jean Oesch.

Pas de doute, pourtant, au vu des traces d'ADN relevées sur les outils ayant servi au cambriolage. Ivor\* et Sacha\* ont bel et bien subtilisé, dans la nuit du 22 au 23 juillet 2006, pour quelque 450 000 francs de montres au Château des Monts, toujours introuvables.

Seule une pièce Bovet est réapparue dans un bureau d'expertise de Moscou, très peu de temps après le cambriolage. Mais son dépositaire ayant disparu dans la nature, aucune nouvelle piste n'a pu être explorée.

Pour mémoire, seul un membre du trio de cambrioleurs, qui s'était fait pincer le soir même du forfait, a été jugé à ce jour. Condamné en qualité de coauteur, il a purgé aujourd'hui sa peine, soit 15 mois de prison ferme.

Au vu des lourds antécédents d'Ivor et Sacha, déjà condamnés en 1997, 2000 et 2004 pour des infractions similaires en Suisse, le tribunal du Locle les a condamnés à quatre ans de prison ferme chacun. «Le cambriolage des Monts a été organisé alors qu'ils étaient encore en liberté conditionnelle», a rappelé le président du tribunal, pour souligner l'arrogance de ces voleurs professionnels. «Ils vivent comme cela, le risque d'emprisonnement est calculé», relevait Pierre Berger, membre du comité du Château des Monts. Pour preuve, le juge d'instruction de Saint-Gall a informé le président du tribunal du Locle que d'autres infractions avaient été commises par Sacha dans le canton de Saint-Gall en... janvier 2009. Même pas peur... /syb

\*Prénoms fictifs

## PLAN DE STATIONNEMENT

### Des zones bleues qui font voir rouge

L'introduction progressive des zones bleues en ville de La Chaux-de-Fonds ne plaît pas, mais alors pas du tout aux internautes et aux lecteurs qui ont participé à notre question du jour, posée dans le journal de samedi. Près de 80% des 585 votants se disent en effet défavorables à l'abandon des zones blanches et dénoncent un impôt déguisé.

Ainsi, Paul Breguet déplore la politique d'«une ville de gauche qui veut faire payer aux ouvriers pour travailler». Et Isabelle Paroz estime que «pour les résidents qui sont dans l'obligation de posséder

une voiture pour se déplacer professionnellement, c'est un impôt supplémentaire.»

Pour Claude Rouèche, cette solution est «coûteuse pour les personnes qui sont censées être bénéficiaires et rend le centre ville moins attractif pour les personnes venant de l'extérieur.» Et de se demander si l'heure n'est pas venue de «développer un vrai centre urbain avec zone piétonne pour rendre cette ville intéressante».

Quant à savoir si cette mesure dopera l'utilisation des transports publics, les internautes en doutent: «Il faut d'abord des transports publics

performants et bon marché pour atteindre ce noble objectif», indique Jean-Michel Kohler. Dans le même ordre d'idées, Joseph Astinger aimerait bien pouvoir prendre les transports en commun, «mais avec des horaires imprévisibles, c'est impossible!»

Les commentaires favorables aux zones bleues sont plus rares. Sylvain Jacquenoud se réjouit pourtant que «notre ville ne soit plus la dernière de cette taille en Suisse dans laquelle la qualité de vie se mesure exclusivement à la facilité à parquer». /réd

**LA QUESTION DE SAMEDI**

**Etes-vous favorables à l'abandon des zones blanches à La Chaux-de-Fonds?**

**OUI 21%**

**NON 79%**

L'EXPRESS L'Impartial

Participation: 585 votes

## LE LOCLE



### Paroisse réformée en assemblée

La paroisse des Hautes-Joux tient son assemblée générale vendredi 27 mars à 20h dans la chapelle de Le Corbusier, au Locle. En raison de la diminution des postes permanents au sein de l'Eglise réformée neuchâteloise, cette assemblée revêt une importance particulière pour l'avenir de la paroisse. Mais elle sera l'occasion aussi d'élire deux nouveaux ministres pour des postes à temps partiel, Karin Phildius et Robert Tolck. Chacun est invité à venir

partager ce moment de réflexion, d'amitié et de rencontre, ainsi que la collation qui suivra l'ordre du jour. Occasion aussi de faire le tour des multiples activités de la paroisse, et de donner son avis sur les orientations à prendre.

Service de voitures: Les Brenets, 19h40 sur la place du village. Le Locle, 19h50 sur la place Bournot. Les Ponts-de-Martel, 19h40 sur la place du village. La Brévine et La Chaux-du-Milieu, 19h40 devant le temple. /cld

## Tout sur les lézards

25.03.2009 | 10:10 |  

Dans le cadre de l'exposition prolongée «Opération lézards» à La Chaux-de-Fonds, Jean-Claude Monney, biologiste donnera ce mercredi une conférence sur les lézards suisses et neuchâtelais.

Le public est attendu dès 20 heures au Musée d'histoire naturelle de la Métropole horlogère./nr